



**Deux nouvelles conventions ont été signées jeudi à cette fin, dans la salle des Actes du ministère de la Défense à Yaoundé.**

Aider au management de l'action militaire .en mer, et au fonctionnement de l'école supérieure internationale de guerre (Esig) de Yaoundé. Telles sont les axes sur lesquelles ont porté les deux conventions signées le 23 septembre dernier, entre l'ambassadeur de France au Cameroun Christophe Ghuilou, et le ministre délégué à la présidence chargé de la Défense (Mindef) Joseph Beti Assomo.

C'est que, les rapports de Défense et de sécurité entre le Cameroun et la France, remontent à très loin : « Comme vous le savez, la coopération de Défense, entre le Cameroun et la France est ancienne, je dirai même très ancienne et également solide et fructueuse.' Et remonte même de loin, avant l'indépendance du Cameroun ».

Avec le rôle du Cameroun aux côtés de la France pendant les guerres mondiales, la France a ainsi constitué l'un des tout premiers partenaires militaires du Cameroun. « C'est grâce à son concours que la jeune armée indépendante du Cameroun a fait ses premiers pas », a précisé Joseph Beti Assomo.

Et de poursuivre que, cette coopération se poursuit, et se renforce d'année en année, depuis des décennies, mais toujours empreinte du même esprit d'amitié et de partenariat. Une amitié

qui a su' gérer et s'adapter aux vicissitudes et mutations du monde.

Mutations qui ont entre autres, conduits nos deux pays à signer le 21 mai 2009, un accord de partenariat de défense. Celui-ci avait pour ambition de permettre aux deux pays d'engager un partenariat moderne"et décomplexé en matière de Défense.

Il a donc été question hier de procéder au prolongement de cet important accord. «Lequel prévoit la possibilité pour la France, à la demande et à l'acceptation express du Cameroun, d'apporter son concours dans un ou plusieurs domaines de notre défense. Les conventions que nous venons de signer, monsieur l'ambassadeur de France et moi, portent respectivement sur le concours de la France, en matière d'action militaire en mer, et sur le fonctionnement de l'école supérieure Internationale de guerre de Yaoundé», a conclu le Mindef.

## **Accompagnements Français**

Pour ce qui est de l'action militaire en mer, la France accompagne le Cameroun dans sa stratégie nationale de sécurisation maritime, le commandement et l'organisation de notre marine, le renforcement des capacités des centres de formation, éventuellement de ' la marine, entre autres.

Quant à l'Esig qui constitue aujourd'hui, un modèle de partenariat entre le Cameroun et la France, la France nous apporte beaucoup dans le renforcement de capacité de nos personnels, dans le domaine du droit maritime, dans les écoles nationales à vocation régionale. Les officiers de marine camerounaise suivent ainsi des programmes de master en sécurité maritime, dans plusieurs centres spécialisés en Afrique, et en France.

Outre ce\$ deux domaines, la France nous apporte entre autres son concours dans le cadre de la lutte contre les engins explosifs improvisés, la formation et la spécialisation de nos militaires dans des domaines aussi variés que la santé militaire, la lutte contre le terrorisme, la piraterie maritime, et la liste est loin d'être exhaustive.

Pour sa part, Christophe Ghuilou précise que «ce partenariat n'a pas pour but d'imposer les actions aux partenaires, mais bien de répondre au mieux à ces besoins actuels qui sont par nature évolutifs.

Dans ce cadre général, les deux pays le Cameroun et la France développent leur action d'une part vers des actions de coopération opérationnelle basée sur l'entraînement commun, les exercices multinationaux, les formations tactiques et concrètes au profit des forces armées camerounaises.

À côté de cette coopération opérationnelle, nous développons des projets de coopération structurelle, qui vise à développer des capacités particulières. Des projets sont cadrés par des conventions qui lient à . la fois la France et le Cameroun.

En répartissant les tâches, répondant à l'un ou à l'autre des partenaires ainsi que le processus de mise en œuvre et le personnel et les moyens qui y sont affectés».

**L'œil du Sahel**